

<b>ORDRE DU JOUR</b>	<b>CONTENU DES DOSSIERS</b>	<b>VOTE</b>
<b>DECISIONS</b>	Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire.	Dont acte
<b>SECRETARIAT GENERAL</b>	Le conseil municipal maintient Monsieur Michel IMBERT dans ses fonctions d'adjoint au Maire.	22 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions
	Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2019.	29 voix pour, 1 abstention
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	Le conseil municipal adopte le plan de financement prévisionnel du projet d'extension et de mise à niveau de la vidéoprotection pour un montant de 83 340 € et autorise Monsieur le Maire à solliciter la participation de l'Etat au titre du FIPD ainsi que la participation de la Région.	22 voix pour, 7 abstentions
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Le conseil municipal approuve les modifications apportées au tableau des effectifs de la ville.	28 voix pour, 1 abstention
<b>FINANCES</b>	Le conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2020.	Dont acte
	Le conseil municipal supprime la régie d'avances « Point Information Jeunesse »	28 voix pour, 1 abstention
	Le conseil municipal supprime la régie d'avances « Titres restaurant ».	28 voix pour, 1 abstention
	Le conseil municipal supprime la régie de recettes « Titres restaurant ».	28 voix pour, 1 abstention
	Le conseil municipal adopte le plan de financement prévisionnel de l'opération guichet unique d'un montant de 1 200 000 € HT et autorise Monsieur le Maire à solliciter la participation de l'Etat au titre de la DETR 2020 à son montant maximum.	22 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention
	Le conseil municipal approuve le projet d'augmentation de capital social de la SEMIDAO pour un montant de 1 326 000 €, ce qui portera le capital de 663 000 € à 1 989 000 € par émission de 1 560 actions nouvelles de 850 € de valeur nominale. Il approuve de ce fait les modifications de l'article 6 et 29 des statuts de la SEMIDAO.	28 voix pour, 1 abstention
	Le conseil municipal adopte le plan de financement prévisionnel d'un montant de 379 300 € HT pour l'aménagement de l'espace coworking. Il autorise Monsieur le Maire à solliciter la participation de la Région à son montant maximum.	28 voix pour, 1 abstention
	Le conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière d'un montant de 845 € à la MFR de la Grive dans le cadre de la formation professionnelle de 13 jeunes villards.	22 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention
	Le conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière d'un montant de 975 € à la CMA du Rhône dans le cadre de la formation professionnelle de 15 jeunes villards.	22 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention
<b>VIE SCOLAIRE</b>	Le conseil municipal décide de fusionner les écoles maternelle et élémentaire « le Ruisseau » à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2020.	Unanimité
<b>AFFAIRES JURIDIQUES</b>	Le conseil municipal approuve la convention tripartite de raccordement des mobiliers urbains à l'éclairage public.	28 voix pour, 1 abstention
<b>GRANDS PROJETS</b>	Le conseil municipal approuve les termes de l'avenant à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à la SARA pour la réalisation des espaces publics du centre-ville ainsi que l'évolution du budget prévisionnel à hauteur de 4 498 000 €.	22 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention

<b>CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL</b>	Le conseil municipal approuve la transformation du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre en EPAGE. Il approuve également l'adhésion de 2 nouvelles communes, Moras et Valencogne.	29 voix pour, 1 abstention
	Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel sur l'activité de la SEMIDAO pour l'année 2018.	Dont acte
<b>ECONOMIE DE PROXIMITE</b>	Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à transférer le marché du mercredi rue Serge Mauroit sur le parking public qui juxtapose le cabinet de radiologie et sur une partie du parking à proximité de la piscine à compter du 15 avril 2020, pendant la durée des travaux de la place centrale.	Unanimité
	Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'opération collective au titre du FISAC dans le cadre de la redynamisation commerciale du centre-ville.	Unanimité
	Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter la participation financière la plus importante possible auprès de l'Etat, des collectivités locales, des entreprises et autres organismes afin d'organiser le 19 <sup>ème</sup> forum de l'emploi du Nord-Isère en 2020.	Unanimité
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	Le groupe « Avenir Citoyen » soulève 2 questions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Audit général pour révision de la carte scolaire,</li> <li>- Installation de la CPAM dans le Patio</li> </ul>	

Patrick NICOLE-WILLIAMS,

Maire de Villefontaine,  
Vice-Président de la CAPI